CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E180738 **VALABLE JUSQU'AU** 07/09/2024

ÉDITÉ LE **24/06/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MAYENNE 850685702

Siret : **850 685 702 00019**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5004377/E

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145748973

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145748973

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : **ATELIERS DU TERRAS**

283 RUE DU TERRAS
53100 MAYENNE

Téléphone : 02 43 04 27 31 **Fax :**
Portable : 0628679780

Site Internet : www.ateliers-du-terras.fr
E-mail : contact@ateliers-du-terras.fr

Responsabilité légale :
ROBILLARD PIERRE-OLIVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/06/2022
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/04/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/04/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	12/10/2022
o Isolation des combles perdus	11/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/04/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.